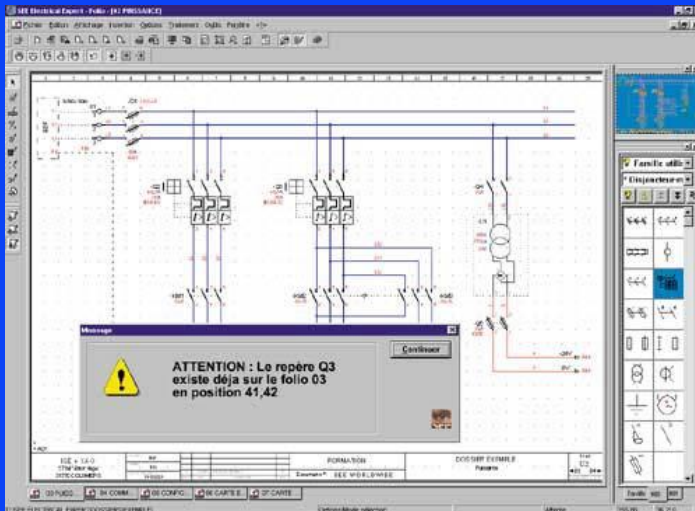


BTS ELECTROTECHNIQUE



Le BTS électrotechnique forme des spécialistes de l'étude, de la mise en œuvre, de l'utilisation et de la maintenance des équipements électriques. Son domaine d'intervention inclut les matériels électriques d'un bâtiment ou d'une usine (moteurs d'ascenseur, transformateurs, disjoncteurs...), mais aussi tous les automatismes qui contrôlent en permanence ces équipements.

Technicien, il exerce diverses fonctions et assure la mise en service et la maintenance des équipements électriques.

Des études concrètes pour une formation polyvalente

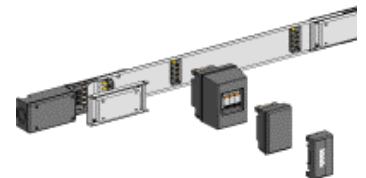
Le futur **T.S. Electrotechnique** doit posséder à la fois un goût prononcé pour :

- le calcul et le respect des normes
- la rigueur, car l'électricité exige une vigilance de tous les instants.
- la communication qui est précieuse dans la relation avec les clients et l'encadrement des équipes.



VOUS ETES :

- titulaire d'un baccalauréat technologique ou professionnel d'origine électrique ou d'un Bac général Scientifique ;
- étudiant et vous envisagez une réorientation.



VOTRE PROFIL :

- vous avez des capacités d'analyse et vous êtes rigoureux, autonome ;
- vous avez le sens de l'organisation et l'esprit d'initiative.

ALORS N'HESITEZ PAS, POSTULEZ !

Les plus du Lycée JEAN-BAPTISTE DE BAUDRE

☞ Vous bénéficiez d'un environnement favorable :

- des enseignants performants et motivés (nos professeurs sont membres des commissions de corrections et jurys d'examen)
- une équipe pédagogique qui vous suit, vous épaula tout au long de votre scolarité,
- un matériel performant (ordinateurs récents, systèmes automatiques communicants, logiciels professionnels des entreprises de l'électrotechnique (**SCHNEIDER, SIEMENS, LEGRAND,...**)),

☞ Vous augmentez vos chances d'entrée rapide dans la vie professionnelle : nos enseignants entretiennent des relations étroites avec les entreprises, ce qui aide pour la recherche de stages, et par voie de conséquence pour votre recherche d'emploi.

LA FORMATION ET L'EXAMEN

MATIERES	LA FORMATION		L'EXAMEN		
	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	Forme	Durée	Coeff
Culture générale et expression	3 h	3 h	3 CCF		2
Anglais	2 h	2 h	2 CCF (orale + écrit)		2
Mathématiques	4 h	3 h	Écrite	3 h	2
Sciences appliquées	9 h	9 h	Écrite	4 h	3
Construction des structures matérielles	3 h	2 h	1 Écrite (4 h) + Orale (40 min) + 2 CCF		13
Essais de Systèmes	4 h	6 h			
Génie électrique	8 h	8 h			

LES STAGES OBLIGATOIRES

L'étudiant doit accomplir :

- Un stage de 2 semaines de découverte de l'entreprise.
- Un stage « technicien » de 4 semaines où il est intégré au personnel de l'entreprise pour la réalisation de tâches de technicien.

LA POURSUITE D'ETUDES

Une fois diplômé(e), des opportunités d'études s'offre à vous :

- Licences Professionnelles (conception électrique, maintenance des installations,...)
- Classe Préparatoire aux Grandes Écoles ATS
- Écoles d'ingénieurs (INSA, ENI,...) avec des places réservées

LES DEBOUCHES PROFESSIONNELS

Le technicien supérieur peut exercer son activité dans différents secteurs tels que les équipements et le contrôle industriel, la production et la transformation de l'énergie, les automatismes et la gestion technique du bâtiment, le froid et l'agroalimentaire, ou les équipements publics. C'est en maintenance et en conseil technique que les emplois se développent le plus rapidement.

POUR VOUS INSCRIRE

- Saisie obligatoire des vœux sur Internet : www.admission-postbac.fr de janvier à mars,
- Constitution et envoi du dossier de candidature au lycée Jean-Baptiste DE BAUDRE jusqu'à fin avril au plus tard,
- Proposition d'admission en juin-juillet,
- Inscription administrative au lycée début juillet.

Pour un entretien personnalisé, veuillez contacter

Jérôme VIGNAUD

Chef de travaux industriel

au lycée Jean Baptiste DE BAUDRE

5, Allée Pomarède 47000 AGEN

☎ : 05 53 77 56 22

Jerome.vignaud@ac-bordeaux.fr